

## **COVID-19 | RPCU : Plus que jamais, les comités des usagers et les comités de résidents soutiennent les usagers et leurs proches**

**Montréal, le 31 mars 2020** – Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) appuie et soutient les efforts que déploient les comités des usagers et les comités de résidents qui continuent à offrir des services aux usagers de toutes les régions du Québec pendant la crise de la COVID-19. Par cet apport essentiel, ils supportent les différentes équipes impliquées dans cette lutte sanitaire.

### **Les priorités du RPCU pendant la crise du coronavirus**

Les comités des usagers et de résidents étant déjà organisés et actifs dans toutes les régions du Québec, et ce pour l'ensemble des programmes clientèles offerts, tant pour les usagers eux-mêmes que pour leurs proches, le RPCU considère que les priorités qui suivent reflètent les préoccupations de ses membres et de la population :

- 1- Les comités des usagers et de résidents doivent être inclus dans les comités COVID-19 de tous les établissements de santé et de services sociaux afin qu'ils puissent contribuer à l'application des directives ministérielles pour appuyer efficacement les usagers et leurs proches, leur permettant ainsi d'alléger leur anxiété et leur détresse.
- 2- L'application des directives ministérielles doit être uniformisée dans l'ensemble des établissements du réseau de la santé et des services sociaux afin d'éviter les inégalités de services entre établissements, car cela amplifie la détresse et l'insatisfaction des usagers et de leurs proches et ce, selon l'endroit où ils se trouvent.
- 3- Les droits des usagers doivent être considérés dans l'ensemble des décisions et des actions prises pendant la crise sanitaire de la COVID-19 et tout au long des étapes qui suivront.

### **Le rôle des comités des usagers et de résidents**

Présents et actifs dans l'ensemble du territoire québécois, les comités des usagers et de résidents demeurent les gardiens des droits des usagers et ils continuent à informer et à accompagner les usagers et leurs proches en leur offrant de l'information et en les guidant dans leurs démarches. Ils veillent à ce que les usagers soient traités dans le respect de leur dignité et en reconnaissance de leurs droits. Ils sont également les porte-paroles des usagers et des résidents auprès des instances des établissements de santé et de services sociaux et font, entre autres, la promotion de l'amélioration des conditions de vie des personnes hébergées et ce, peu importe leur âge et leurs conditions.

## Citations

*« Le Regroupement provincial des comités des usagers est un partenaire reconnu du réseau de la santé et des services sociaux et ses membres sont prêts à appuyer les efforts soutenus du MSSS en vue d'éliminer, ou du moins d'amoindrir, les impacts du coronavirus sur les usagers et leurs proches. »*

— Patricia M. Gagné, directrice générale du Regroupement provincial des comités des usagers

*« Par la mission et le champ d'action qui leur sont conférés par la loi, les comités des usagers et de résidents sont les mieux placés pour informer et appuyer les usagers qui sont touchés par les mesures visant à contrer la COVID-19 et ce, dans le souci de leur bien-être et du respect de leurs droits. »*

— Marc Rochefort, conseiller stratégique du Regroupement provincial des comités des usagers

*« Dans un contexte de crise sanitaire, le MSSS met tout en œuvre pour protéger la population en misant sur les droits collectifs. Cette situation exceptionnelle et temporaire peut affecter les droits individuels des usagers. Le RPCU rappelle que l'ensemble des droits des usagers doivent être pris en considération et que, dans la mesure du possible et des contraintes d'urgence, respectés. Il faut s'entraider sans nuire, c'est la clé de la solidarité sociale. »*

— Patricia M. Gagné, directrice générale du Regroupement provincial des comités des usagers

## À propos du Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU)

Fondé en 2004, le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) du réseau de la santé et des services sociaux regroupe la majorité des comités des usagers et de résidents du Québec. Le RPCU est le seul regroupement mandaté par le gouvernement du Québec pour veiller à l'application des droits des usagers dans l'ensemble des régions. Il offre aux membres des comités un soutien quotidien et des formations en vue de mieux exercer leurs fonctions prévues par la loi.

– 30 –

### **Intervenants pour les entrevues en français :**

Patricia M. Gagné, directrice générale du RPCU, et Marc Rochefort, conseiller stratégique du RPCU

### **Intervenants pour les entrevues en anglais :**

Lucio D'Intino, membre du conseil d'administration et du comité exécutif du RPCU

### **Pour information ou entrevue, contacter :**

Sylvie Cajelait, conseillère en communication

Cellulaire : 514 366-5617

sylvie@cajelait.net | [www.rpcu.qc.ca](http://www.rpcu.qc.ca)

